

plus redoutée de France. Les ouvriers travaillent là cinq, six heures au plus par jour, avec de l'eau jusqu'à la ceinture, cramponnés aux rochers, et couverts par les lames déferlant du large. En une année, on arrivait à faire vingt mètres de maçonnerie. C'est vous dire les difficultés. Elles ont été vaincues, et aujourd'hui, le phare dresse sa tour à 150 pieds au-dessus de l'océan.

On aperçoit aussi l'intérieur d'un de ces phares, avec le mobilier de l'installation des gardiens. Puis l'admirable carte géographique de la France ; une autre carte représentant les services des voies de navigation : les chemins de fer tracés en blanc, les canaux et les rivières en bleu, les routes nationales en vert, toutes figurées par des traits de largeur proportionnelle à l'importance des transports effectués sur chaque voie.

Un pont viaduc, celui de l'Érdre, sur le chemin de fer de Nantes à Sablé, possède une arche métallique de 285 pieds d'ouverture. Cela doit vous rassurer pour la construction du pont Albert. Si votre arche centrale exige, pour les besoins de la navigation, une ouverture de 300 pieds, la science actuelle vous en fournit les moyens. Les ports maritimes sont aussi représentés par des lignes dont la largeur indique le tonnage de chacun de ces ports.

L'exposition de l'École des Mines et celle de l'École des Ponts-et-Chaussées, représentent aussi, en diverses cartes, la France au point de vue de la quantité de phosphate de chaux, de minéral de fer et de houille qu'on y rencontre. C'est en deux mots le catalogue pratique et raisonné de toutes nos richesses métalliques.

En admirant ces travaux, je pensais au Canada, me disant que, quelque jour, il étonnera le monde lorsqu'il exposera le tiers des richesses de son sol.

A d'autres événements maintenant.

L'Académie française a eu aussi ses grands jours, et la réception de M. Sardou, auteur dramatique, arrivé fort jeune sur les sommets olympiques, avait attiré dans l'enceinte l'élite du beau monde et des savants en us de toute sorte. Parmi les assistants, on remarquait l'ex-reine d'Espagne, Isabelle, et le Père Didon, de l'ordre des Dominicains, le prédicateur du dernier carême à Notre-Dame.

M. Sardou a fait l'éloge de son prédécesseur, M. J. Autran, l'auteur du poème de la *Vie Rurale*, des *Poèmes de la Mer* et de la *Fille d'Eschyle*, pièce dans le genre antique, représentée au milieu des convulsions politiques de 1848, ce qui ne l'empêcha pas, malgré les barricades qui obstruaient encore les approches de l'Odéon, d'obtenir un immense et retentissant succès. Cette fille, au lieu de ruiner l'auteur de ses jours, en fit la fortune. M. Autran, qui était Marseillais, avait un oncle qui s'était toujours opposé à sa vocation littéraire. Lorsqu'il sut que son neveu avait composé une tragédie : "Une tragédie ! je savais bien que tu finirais mal," s'écria-t-il. Mais, en apprenant le succès de son neveu, son orgueil flatté fondit aux rayons de cette jeune gloire, et, au lendemain de la première représentation, il portait sur son testament l'incorrigible poète qui, l'année suivante, hérita de son immense fortune. M. Autran put alors se livrer à ses goûts, et commencer sa carrière par une œuvre magistrale : *Les poèmes de la Mer*.

C'était un homme d'un vrai talent dans lequel le goût et la forme classiques se combinaient heureusement avec les aspirations de l'âge présent.

M. Charles Blanc, professeur d'Esthétique à l'École des Beaux-Arts, a répondu au récipiendaire en faisant l'éloge de son théâtre, insistant sur la portée morale que tout auteur dramatique doit se proposer.

Le fauteuil de M. Victorien Sardou est le huitième. Voici la liste des immortels qui, jusqu'à ce jour, ont occupé ce siège : Faret, 1634, secrétaire du comte d'Harcourt, aussi de Vaugelas le grammairien et poète assez médiocre, connu par ses vers de Boileau :

Ainsi, tel autrefois qu'on vit, avec Faret,  
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret, etc.

P. du Ryer, 1646, historiographe de

France, et secrétaire de César, duc de Vendôme ; le cardinal d'Estrées, 1658, qui chercha à pacifier l'Église ; le maréchal d'Estrées, 1715, de la même famille que la précédente, et qui se distingua à Fontenoy ; La Trémouille, 1738 ; le cardinal de Rohan-Soubise, en 1741 ; l'archevêque Montanet, en 1757 ; Boufflers, en 1788 ; Baour-Lormian, en 1815 ; Ponsard, 1855 ; Autran, en 1868 ; tous assez connus pour me dispenser d'une mention biographique.

Le 13 de ce mois, une double élection aura lieu à l'Académie pour le remplacement de MM. Thiers et Claude Bernard. M. Wallon, sénateur, ancien ministre de l'Instruction publique, et auteur du fameux amendement qui fit voter la République, se présente aux deux fauteuils vacants. C'est bien le moins qu'il puisse faire. MM. Henri Martin, l'historien, Regnaud (de l'Académie de Lyon), Taine, se présentent en remplacement de M. Thiers ; M. Renan, en remplacement de M. Claude Bernard.

Tandis que l'Académie s'appête à faire de nouveaux immortels, annonçons du moins la mort d'un de ces élus de ce monde, celle de M. Boré, supérieur-général des Lazaristes, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1842. Et, puisque nous sommes à l'Institut de France, dont l'Académie française constitue la première classe, que je vous rapporte une communication faite par M. Miller à l'Académie des Inscriptions, communication qui intéressera plus d'un de vos lecteurs.

Il s'agit d'un manuscrit du treizième siècle, relatif aux translations à Paris des reliques de la Passion. Un évêque de Reims, Gauthier Cornut, avait déjà mentionné le transport en France, et le dépôt fait de la couronne d'épines à la Sainte-Chapelle, en 1239, mais on ignorait comment les autres translations s'étaient opérées en l'année 1239. Le manuscrit (*libellus*) communiqué donne les détails sur ces trois translations.

La première nous apprend que ce sont deux Frères Prêcheurs qui rapportèrent la couronne d'épines de Constantinople, couronne que saint Louis avait achetée très-cher. La seconde relation concerne la sainte croix que le chevalier Guy dégaa des mains des Templiers de Syrie, chez lesquels elle avait été engagée pour une somme considérable. Le troisième récit a trait à l'envoi en Palestine par saint Louis de deux Frères Mineurs, qui rapportèrent du sang, des vêtements de Jésus-Christ, une chaîne provenant de la Passion, un morceau de la pierre du saint sépulchre, la tête de saint Jean-Baptiste, le fer de la lance qui perça le flanc du Sauveur, le roseau, l'éponge, le saint suaire, la verge de Moïse et un fragment du manteau de la sainte Vierge.

Ces reliques auraient coûté des sommes considérables au fils de la reine Blanche.

Enfin, pour en finir avec l'Académie, disons que la docte société vient de publier la septième édition de son dictionnaire. Sept éditions en 243 ans, ce n'est pas, comme on voit, un travail bâclé hâtivement. La composition de la première édition, commencée en 1635 par Vaugelas, parut en 1696. Le travail prit donc cinquante-neuf ans. La deuxième édition se publia en 1718 ; la troisième, en 1740 ; la quatrième, en 1760 ; la cinquième, en 1798 ; la sixième, en 1825, avec une préface de M. Villemain, laquelle disait :

Une langue est la forme apparente et visible de l'esprit d'un peuple. On peut dire que, si la langue latine, imposée par l'invasion et la force, a été l'idiome de la religion qui succédait à l'ancien monde, la langue française, propagée par la politique et les lettres, est et doit demeurer l'idiome principal de la civilisation, qui réunit le monde moderne.

Je vous rapporte ces faits et ces paroles parce qu'étant vous-mêmes un des plus vivaces rameaux de la race française, vous êtes intéressés à tout ce qui concerne les progrès de cette langue qui, par un phénomène historique des plus curieux, se parle encore nette et pure sur les bords du Saint-Laurent, comme jadis dans les jardins de Versailles.

Cette septième édition a ajouté à celle de 1825 vingt-deux mille mots nouveaux

et vingt-huit mille lignes nouvelles. Elle a, en outre, supprimé pour cause de vieillissement, trois cents mots et bon nombre de locutions. A vous, maintenant, de vous mettre au courant de ces changements. Si un homme averti en vaut deux, un peuple prévenu doit en valoir dix.

A propos d'académiciens, une chose m'avait jusqu'ici beaucoup intrigué : le port de l'épée par les immortels. Pourquoi une épée à des gens aussi pacifiques ? me demandais-je. La réponse à cette question, je la trouve dans la préface de l'édition de 1878 : "C'est donc un travail de neuf ans que l'Académie présente au public, un travail qui a fixé toute son attention pendant cet espace de temps, et occupé de longues séances au milieu même des cruelles émotions de la guerre de 1870 et du siège de Paris."

Si le courage militaire a des héros, le courage civique a aussi les siens. Vous figurez-vous, au milieu des horreurs du siège, tandis que les obus et les boulets pleuvent, effondrant les toits, abattant les murs, ces paisibles savants, argumentant dans une des hautes salles de l'Institut, sur la définition du mot guerre ou l'adoption de l'adjectif "humanitaire"—qualificatif nouveau—la main appuyée sur la garde de leur épée ? Quel élève de nos lycées, consultant le dictionnaire, se doutera jamais des conditions exceptionnelles de ce douloureux enfantement ?

Mais trêve, hélas ! de badinage, et passons du plaisant au sévère.

Sur le point d'achever cette lettre, voilà qu'il nous arrive de Berlin la nouvelle d'une seconde tentative d'assassinat sur l'empereur Guillaume. C'est la deuxième en moins d'un mois. Que signifient ces criminelles tentatives ? Quels en peuvent être les mobiles ? Hoedel comme Nobel, sont évidemment deux fanatiques ou plutôt deux fous qui, dans un de ces accès où l'homme conserve les apparences de la raison momentanément perdue, se livrent à des actes inconscients, ou obéissent à des mouvements purement instinctifs.

Sous quelque forme qu'il se produise, et quelque individu qu'il vise, l'assassinat restera toujours un abominable forfait. Cependant, si rien n'excuse un pareil crime, les passions politiques expliquent parfois les motifs qui ont pu inspirer à certaines époques et contre certains hommes dont le pouvoir absolu était un obstacle aux desseins d'une faction ou d'un parti, expliquent, disons-nous, ces attentats. Mais ici, rien de pareil. L'empereur d'Allemagne est un souverain constitutionnel dont la mort n'amènera aucun changement dans le régime politique ; un octogénaire aimé, respecté pour ses vertus privées, et qui a eu l'insigne fortune de constituer l'unité de l'Allemagne.

Comment donc expliquer, autrement que par la folie de leurs auteurs, ces deux attentats ?

Les embarras financiers, la crise industrielle et commerciale qui régnent en Prusse et engendrent la misère dans les grandes villes de l'Empire, ne peuvent en quoi que ce soit être attribuées à l'empereur. Des motifs de vengeance personnelle n'ayant point fait agir les assassins, on se perd en conjectures.

Pour l'honneur de l'humanité, il faut espérer que l'enquête et le procès établiront la folie de ces malheureux.

Fait bizarre, la première tentative contre Sa Majesté prussienne, à trois jours de distance, coïncide avec l'assassinat de Henri IV par Ravallac. Le 14 mai dernier, il y a eu deux cent soixante-huit ans que le bon Béarnais tombait dans la rue de la Ferronnerie. C'était la dix-septième fois qu'on essayait de le faire périr.

A propos de la France et de l'Allemagne, et pour en finir comme nous avons commencé, par une considération économique, permettez-moi d'emprunter à un journal allemand les raisons qu'il donne, avec chiffres à l'appui, cherchant à démontrer pourquoi la France est plus riche que l'Allemagne.

Ce sera à la fois instructif et consolant. D'abord, l'organe des bords du Rhin assure, avec assez de légèreté, que les richesses de notre sol ne signifient rien

absolument, sans notre activité industrielle. Ce témoignage en faveur de nos manufactures n'est point à dédaigner. Pour prouver son dire, le journal expose que, chaque année, la France tire de l'étranger des matières brutes pour une somme de deux milliards quatre cents millions, tandis qu'elle n'en vend que la moitié ; soit, un milliard deux cents millions.

L'émigration, continue-t-elle, qui donnait, il y a cinq ans, 800,000 individus nés à l'étranger, a porté ce chiffre aujourd'hui à 1 million. Elle attribue une valeur de 4 milliards à l'Instruction nécessaire qu'aurait coûtée celle de ces hommes, valeur et forces productives dont la France bénéficie.

La feuille avoue que, chaque année, depuis un demi-siècle, l'immigration a fait gagner des millions à la France, soit 10 milliards, tandis que l'Allemagne, dans la même période, aurait perdu 25 milliards pour la cause opposée. La moyenne du revenu en France, grâce à ce mouvement, se serait élevée de 47 francs 42 centimes, pendant que celui de l'Allemand aurait diminué de 30 francs 60 centimes. La feuille germanique évalue, dans ses calculs, le revenu moyen d'un Français à 502 francs, et celui d'un Allemand à 489 francs 60 centimes. Toujours suivant la même gazette, c'est une diminution de l'émigration allemande qui pourra seule rétablir l'équilibre dans la richesse des deux peuples.

Sont-ce bien là les seules raisons de la différence de la situation économique entre les deux peuples ? Nous en doutons, et nous pensons qu'il est à cette situation une quantité d'autres facteurs que l'amour propre national a cru devoir taire. En tout cas, les assertions du journaliste allemand concordent avec la déclaration que le prince de Hohenloe vient de faire récemment dans un banquet. L'ambassadeur de l'Empire a en effet déclaré "qu'il ne fallait attribuer l'absence de l'Allemagne à l'Exposition universelle de 1878 qu'aux graves embarras de sa situation économique."

Jugez par ces aveux combien sont précieux les émigrants, et quel prix s'attache au travail productif, à la consommation de chaque homme dans un pays. Donc, attirez l'émigration, et retenez surtout chez vous vos propres enfants ; c'est là le double secret de la prospérité nationale.

A. ACHINTRE.

P.-S. M. U. E. Archambault, surintendant des écoles municipales de Montréal, est arrivé depuis quelques jours, et s'occupe activement de l'exposition particulière du matériel d'enseignement. M. de Malliger, qui a résidé quelques années au Canada, y retourne passer quelques mois.

#### CONSEILS UTILES

Nous avons observé, il y a quelque temps, aux courses, un moyen de retrousser la traine des robes—à la fois simple et élégant—que nous recommandons à nos lectrices. Au lieu de l'agrafe métallique, retenue à la ceinture par un cordon, la couturière de la dame en question avait attaché, environ 50 centimètres au-dessus du bord de la traine, un anneau de rubans d'une couleur assortie à celle de la toilette. En sorte que, quand cette dame voulait marcher, elle passait simplement son bras dans cet anneau, opération qui retroussait les robes avec un effet charmant.

Lorsqu'elle s'asseyait, elle abandonnait l'anneau, et les plis de sa jupe s'étaient harmonieusement sur le sol.

Une nouveauté culinaire à l'intention de ceux qui aiment les oignons.

Prenez un gros oignon—il y en a qui pèsent plus d'une livre—et coupez-le en deux, en ôtant assez de l'intérieur pour permettre d'y insérer une volumineuse farce de menues tranches de jambons. Faites ensuite une pâte—farine, graine de mouton, eau et sel—en assez grande quantité pour fournir à l'oignon une écorce plus épaisse que celle d'un beignet. Mettez les deux moitiés d'oignon ensemble et enduisez ce globe de pâte. Enveloppez dans un linge et faites bouillir pendant deux heures et demie.

Cela s'appelle : "Onion dumpling," et ne laisse pas que d'être d'une saveur qui vous dicte invariablement la résolution d'y revenir.